



**MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE**

850, rue Principale  
Saint-Ambroise-de-Kildare  
(Québec) J0K 1C0  
☎ (450) 755-4782  
☎ (450) 755-4784  
✉ info@saintambroise.ca

**PROVINCE DE QUÉBEC  
Aux contribuables de la susdite municipalité**

# **AVIS PUBLIC**

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par la soussignée,

Patricia Labby, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim de la susdite municipalité :

QU' :

Il y aura séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Ambroise-de-Kildare le lundi 14 septembre 2015 à 19 h 30 au 850 rue Principale à Saint-Ambroise-de-Kildare. Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

**Demande de dérogation mineure numéro 2015-109**

**Désignation :**

950, 4<sup>e</sup> Rang Ouest  
Lot 133-1, cadastre de la Paroisse de Saint-Ambroise-de-Kildare

**Nature et effets :**

La demande porte sur l'acceptation de la marge latérale de l'agrandissement projeté du bâtiment résidentiel principal existant à 3 mètres, alors que le règlement de zonage 390-1991 stipule une marge latérale de 4,5 mètres.

Le conseil prendra en considération l'avis du comité consultatif d'urbanisme et toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

***DONNÉ À SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE CE 27<sup>e</sup> JOUR DU MOIS D'AOÛT 2015.***

Patricia Labby  
Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

## **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

**(Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, article 145.6)**

Je, soussignée, Patricia Labby, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil, entre huit heures et seize heures, le 27<sup>e</sup> jour du mois d'août deux mille quinze.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 27<sup>e</sup> jour du mois d'août deux mille quinze.

Patricia Labby  
Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim